

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3)

Décembre 2024

CAHIER D'ACTEUR



AGENCE ALPINE DES TERRITOIRES – CPIE DE SAVOIE

Agate est une association Loi 1901, acteur fondamental de la mutualisation au service des collectivités savoyardes. Elle apporte des compétences d'ingénierie au plus près des besoins des territoires, qu'ils soient urbains ou de montagne.

Ses missions sont de conseiller les collectivités et d'appuyer les territoires dans leur quotidien et leurs projets, en leur apportant un accompagnement de proximité dans la durée.

Contact

Agence Alpine des Territoires
25 rue Jean Pellerin
73000 Chambéry
04 79 68 53 00
<https://agate-territoires.fr/>
contact@agate-territoires.fr

Le PNACC vise à renforcer la résilience de la France face aux effets du changement climatique. Il s'inscrit dans le cadre des engagements internationaux de la France (Accord de Paris, objectifs de développement durable) et répond à l'urgence d'anticiper les transformations climatiques déjà en cours.

Les objectifs principaux du plan :

- Réduire les vulnérabilités des territoires, des populations et des écosystèmes.
- Intégrer l'adaptation dans les politiques publiques à tous les niveaux.
- Mobiliser les acteurs économiques, scientifiques et citoyens pour une réponse collective.

Avec ce cahier d'acteur, AGATE tient à apporter sa pierre à l'édifice en proposant des points de vue et des recommandations qui pourront aider et faciliter la déclinaison du plan national dans les territoires. Ces propositions concernent l'ensemble des axes du PNACC, et plus particulièrement les axes 3 et 5.

PRESENTATION DE L'AGENCE ALPINE DES TERRITOIRES

L'Agence Alpine des Territoires est une structure d'ingénierie au service des collectivités. Forte de sa soixantaine de collaborateurs, l'agence accompagne les territoires dans leur développement et la prise en compte des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Toujours à l'écoute des besoins des élus, acteurs et citoyens, elle mobilise son expertise et propose aux acteurs des territoires des méthodes, des outils et des solutions sur la prise en compte du changement climatique dans leurs activités et l'engagement dans les transitions. L'Agence travaille aussi en étroite relation avec les institutions, les acteurs socio-économiques et les associations pour créer de l'interfaçage avec le monde de la recherche et des fondations, afin de pouvoir proposer des accompagnements qui soient à la pointe de l'innovation tout en étant pratique et utilisable par le terrain.

15 ANS D'EXPERIENCE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D'ADAPTATION

Dès 2008, l'Agence a travaillé sur les impacts du changement climatique à l'échelle locale des espaces alpins. Par suite des canicules (2003, 2006, 2009), de la sécheresse 2003-2006 et des impacts déjà bien visibles du réchauffement notamment sur l'enneigement, les chercheurs et les acteurs dont Agate se réunissaient pour envisager les réponses à envisager et à mener. L'Agence apportait alors son expertise pour alimenter et coordonner les travaux qui aboutirent au Livre blanc du climat en Savoie et à la création de l'Observatoire du changement climatique dans les Alpes du Nord. Fort de cette expérience, avec en ligne de mire la mise en œuvre des premiers PCET et des diagnostics de vulnérabilités (2012), l'Agence a cherché à monter en compétence et à s'inscrire dans le paysage, notamment en participant à l'écriture du premier PNACC (volet territoire et définition des services climatiques) et au comité d'usager de DRIAS.

Par la suite, l'Agence a pu accompagner bons nombres de collectivités sur leurs plans d'adaptation ou plus largement sur la façon d'intégrer l'adaptation dans l'ensemble des politiques et décisions. En 2017, L'Agence est devenue chef de file d'un projet européen (ARTACLIM) sur le changement dans les zones de moyennes montagnes en mode recherche-action. Le consortium a pu tester un ensemble de méthodes, d'outils de diagnostics, de concertation et d'aide à la décision. Des retours d'expérience en mode frein-levier et des solutions optimisées pour développer la culture de l'adaptation et les solutions d'adaptations ont été ensuite partagés avec les

territoires. Toute la difficulté consistait alors, avec une économie locale dépendant fortement de l'exploitation de ressources naturelles menacées, à faire prendre conscience des difficultés à venir et d'envisager des mesures de transformation acceptables.

Un changement d'approche

C'est entre 2015 et 2020 que la communauté a compris que le sujet de l'adaptation allait nécessiter plus de compétences en sciences sociale qu'en science physique pour mettre en œuvre les solutions, et que les outils de concertation et de coopération seraient tout autant utiles que les rapports et les outils d'analyse de la vulnérabilité. En effet, plus la connaissance sur le changement climatique et ses conséquences sont partagés et acceptés sur le terrain, plus la prise de conscience de la nécessité de l'action augmente, et plus le besoin en coopération et de facilitation se fait ressentir.

L'ADAPTATION EST EN COURS, LES SOLUTIONS SONT EN DEBAT : COMMENT AIDER A LA DECISION DANS CE CONTEXTE ?

De nouveaux enjeux de coordination

Les solutions envisagées pour s'adapter, qu'elles soient incrémentales ou transformationnelles, ont rapidement « fait parler » en générant des postures, des résistances et des oppositions sur certaines actions. Le sujet de l'adaptation est devenu un sujet de transition, lui-même interrogé sous l'angle des soutenabilités et de la robustesse. Le sujet devient politique car il touche les fondamentaux de tout un chacun.

En parallèle, les facteurs internes et externes de changement sont multiples : crise climatique, crise des ressources et crise de la biodiversité s'entremêlent et l'adaptation doit être « durable » au sens écologique du terme. Des démarches comme France Nation Verte sont construites en parallèle du PNACC3. Ce plan annonce d'ailleurs un nouveau référentiel, la TRACC. D'une certaine façon, cette trajectoire de référence acte le fait que les efforts nationaux ne suffiront pas, que nous devons collectivement nous préparer à suivre un chemin partagé. C'est là aussi un souffle nouveau pour l'adaptation. Mais reste à savoir comment l'appliquer concrètement.

Pour cela, il existe bien sûr « les services climatiques » (Drias eau, Climadiag agri, Climesence, Climsnow, etc.), qui fournissent des informations pertinentes pour tel ou tel secteur cherchant à intégrer les évolutions climatiques futures dans leur gestion d'activité. Ils sont toutefois considérés encore comme peu adaptés aux questionnements et problématiques des collectivités et associations. Pour que ces services puissent mieux répondre aux multiples besoins, l'Agence s'est engagée auprès des chercheurs du PEPR TRACCS et du GREC-AURA pour servir de relais. C'est ainsi, au côté des méthodes de concertation et de prospective, que les systèmes d'information, les outils de prospective et de cartographie prennent toute leur place dans notre offre d'accompagnement.

L'heure des choix

Toutefois, ces services climatiques ne sont pas conçus pour déterminer si les réponses à apporter sont judicieuses au regard des impacts systémiques du changement

climatique. Quel niveau de résilience, d'adaptation, de transformation ou au contraire de vulnérabilité vont-elles directement ou indirectement engendrer ? Afin d'accompagner et d'aider à la décision face à cette complexité de choix, c'est une nouvelle forme de conseil qui doit se construire en partant des remontées de terrain, des expérimentations, de l'appui des chercheurs et des interfaces science-société - et de l'aide de l'Etat et des collectivités.

AGATE dans ce contexte

Les expériences en la matière et la connaissance des enjeux et des dynamiques territoires ont permis à AGATE d'acquérir un savoir-faire destiné aux territoires alpins ou non alpin, qu'ils soient novices sur le sujet, ou plus avancés dans leurs plans d'actions

Nous avons la conviction que le conseil en stratégies d'adaptation doit aujourd'hui être porté par des structures d'expérience qui connaissent les leviers à activer et les freins à desserrer. L'urgence nous oblige à aller vite pour ce qui a déjà été expérimenté, et d'expérimenter rapidement ce qui est stratégique. Pour cela, les forces-vives locales sont à la bonne échelle.



LES RECOMMANDATIONS DE L'AGENCE POUR LA PRESENTE CONSULTATION

Le PNACC3 contient 51 mesures, touchant l'ensemble des enjeux. Sur la montagne, il ne met pas particulièrement en avant des mesures structurantes ni de préconisations pour l'adaptation des activités socio-économiques. L'Agence Alpine des Territoires, qui agit dans le milieu alpin, qui observe et accompagne les territoires sur l'adaptation, se tient à disposition pour aller plus loin sur ce domaine.

L'Agence en tant que CPIE a un rôle de facilitation. Elle conseille sur la meilleure façon de travailler en fonction des particularités locales et des enjeux. Elle a retiré de son expérience un ensemble de facteurs de réussite dont certains ne sont pas forcément très visibles dans le PNACC3.

Afin de répondre aux enjeux de cette consultation et aider à l'amélioration de la stratégie globale, Agate propose une série de 7 recommandations synthétiques :

RECOMMANDATION N°1

Ajuster l'accompagnement à l'état d'avancement de la collectivité.

Cette recommandation peut paraître évidente, mais c'est pourtant et encore une situation qui se rencontre dans l'inadéquation entre les accompagnements financés et les obligations demandées aux collectivités, et leur niveau

d'avancement. Cela engendre parfois des redémarrages de phases de diagnostics alors que la collectivité semble prête pour se lancer dans l'action.

L'accompagnement doit être précis et adapté pour proposer une feuille de route personnalisée, et qui ne repose pas que sur un simple fléchage de plateformes en ligne ou de propositions de formations superficielles.

RECOMMANDATION N°2

Un accompagnement sur l'adaptation ne peut être que personnalisé.

Et donc passer par une phase d'écoute, de rencontre et de dimensionnement de l'accompagnement, d'autant plus pertinent qu'il est porté par des personnes connues et de confiance. Pour les collectivités avancées, le besoin est fléché sur de la facilitation de projet et de suivi-évaluation des plans d'action. Cela peut passer par du coaching, ou de l'accompagnement sur des feuilles de route, des parcours de concertation et d'animation, des formations précises, des séries d'entretiens, etc. Le contact entre la collectivité et le prestataire est primordiale : chacun doit comprendre ce que l'autre apporte, et l'accompagnant doit trouver les bons ajustements afin de faire correspondre les besoins avec les moyens, les objectifs avec le contexte, les ambitions avec les enjeux. Il est aussi primordial que l'accompagnant connaisse les enjeux locaux et les parties-prenantes. En effet, c'est dans le choix des ambitions et la mise en œuvre des solutions que les dynamiques se grippent parfois. L'accompagnant doit pouvoir les anticiper et organiser la concertation.

RECOMMANDATION N°3

L'accompagnement sur l'adaptation doit prendre en compte les contraintes et les dynamiques locales

Là aussi, c'est une évidence, mais cet adage rappelle l'importance de l'ingénierie locale. Cette ingénierie est protéiforme, et localement, c'est sa force. Encore faut-il qu'elle soit visible et que chaque élément productif soit connecté. *C'est à ce niveau que les institutions peuvent aider à porter l'expertise locale et la mettre en avant, afin de la rendre la plus attractive possible, de faciliter les contacts entre maîtres d'ouvrage et AMO, au lieu de lui faire concurrence.*

RECOMMANDATION N°4

Limiter l'utilisation des outils et méthodes au long court

Les collectivités doivent répondre à un ensemble d'enjeux systémiques et d'injonctions parfois contradictoires, ce qui dans le temps entraîne une forme de fatigue chez les chargés de mission et les élus en charge de la transition et l'adaptation. Toute solution qui participe à faciliter et à aider cette tâche est la bienvenue, et cela passe le plus souvent par des conseils d'experts et des animations d'intelligence collective à forte connotation « adaptation », plutôt que par l'utilisation d'outils compliqués au long court. Certes, ces outils ont une valeur pédagogique et pour les collectivités qui cherchent à mesurer leur vulnérabilité, c'est utile. Mais pour les autres, il est important de passer par une ingénierie qui facilite et qui oriente vers des solutions pour l'action immédiate.

RECOMMANDATION N°5

Travailler sur la généralisation du suivi-évaluation et de la gestion adaptative.

Sans en faire un programme chargé et connecté à un grand nombre d'indicateurs, l'évaluation des politiques lancées et leur réajustement en fonction des résultats obtenus et des changements systémiques est un gage de réussite pour adapter au fur et à mesure le territoire. Un autre gage de réussite est la configuration du système de suivi. Il doit être léger mais pertinent, et associer les parties prenantes dans l'évaluation.

RECOMMANDATION N°6

Intégrer les effets indirects et croisés du changement climatique local dans toute réflexion sur l'adaptation, et faire système.

Bien que cette approche demande une plus grande attention qu'un simple diagnostic, elle s'évère aujourd'hui indispensable car i) les effets du changement climatique engendrent des nouvelles formes d'aléas (fréquences, intensités, etc.), ii) les organisations humaines pour y faire face ne sont globalement pas prêtes et iii), les effets en cascade sont impactant dans le quotidien, à court terme : ils sont aussi peu prévisibles. Mais c'est aussi un moyen de rendre concret les effets du changement climatique : impacts croisés sur la ressource en eau (neige, glace, sécheresse...), nouveaux risques naturels, renforcement des conflits d'usages (ressources, espaces), baisse de l'habitabilité et l'assurabilité, nécessaire sauvegarde des services multiples rendus par les écosystèmes et la forêt... Cette approche

s'apparente aux travaux sur la résilience des systèmes mais doit plus particulièrement appuyer sur les effets spécifiques du changement climatique dans le territoire. Le lien avec les questions de justice sociale et de précarité sont là aussi très importantes.

RECOMMANDATION N°7

Répondre à l'inaction par des prises de risques et les assurer.

Et travailler encore plus à la connexion entre chercheurs, acteurs, associations, collectivités et populations pour expérimenter. L'Etat se doit de proposer un cadre rassurant pour l'expérimentation de solutions alternatives aux modèles en place (elles ont le mérite d'exister), avec les acteurs locaux, puis de les partager en tant que marqueur de l'adaptation. Sans exemple, on ne fait qu'attendre.

EN CONCLUSION, AGATE se tient à disposition pour échanger plus en avant sur ces propositions avec l'ingénierie centralisée et les autres parties-prenantes. Car oui, l'ingénierie locale doit être mobilisée d'une façon ou d'une autre pour engager les transformations nécessaires et permettre aux territoires d'être prêts à les appliquer. Avec l'ingénierie locale, l'action sera facilitée : elle fait justement partie des acteurs indispensables de la dynamique territoriale.

